

Les Gravures pédiformes de la Pierre de Saint-Maurice, à Millay (Nièvre)

In: Bulletin de la Société préhistorique de France. 1915, tome 12, N. 10. pp. 446-454.

Citer ce document / Cite this document :

Desforges A. Les Gravures pédiformes de la Pierre de Saint-Maurice, à Millay (Nièvre). In: Bulletin de la Société préhistorique de France. 1915, tome 12, N. 10. pp. 446-454.

doi : 10.3406/bspf.1915.6994

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bspf_0249-7638_1915_num_12_10_6994

Les Gravures pédiformes de la Pierre de Saint-Maurice, à Millay (Nièvre).

PAR

A. DESFORGES (Rémilly, Nièvre),

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Instituteur.

A 1500 mètres au N.-E. de la gare de Millay, dans un champ, appelé les Hauts de Lavault (section B, N° 261 du plan cadastral de Millay), entre le chemin de fer de Nevers à Chagny et la route nationale N° 73 de Moulins à Bâle, en face de la maison dite Fontaine Alène ou Fontaine Alâne, sur le flanc Nord d'une petite colline, à 340 mètres d'altitude, se trouve un amas de six rochers de granite (1), désigné sous le nom de Pierre de Saint-Maurice, et dont l'ensemble est orienté NNO-SSE (335°).

— Trois de ces rochers, les N°s 1, 4 et 5 (Fig. 1) portent des Gravures du plus haut intérêt.

Le plus gros bloc, et le plus intéressant, celui du Nord (N° 1), est incliné, suivant la pente du sol, du SSE au NNO d'environ 45°.

Il a plus ou moins l'aspect d'un menhir renversé, dont les autres rochers auraient constitué les blocs de calage. Mais la gravure de sa base ôte toute vraisemblance à cette hypothèse.

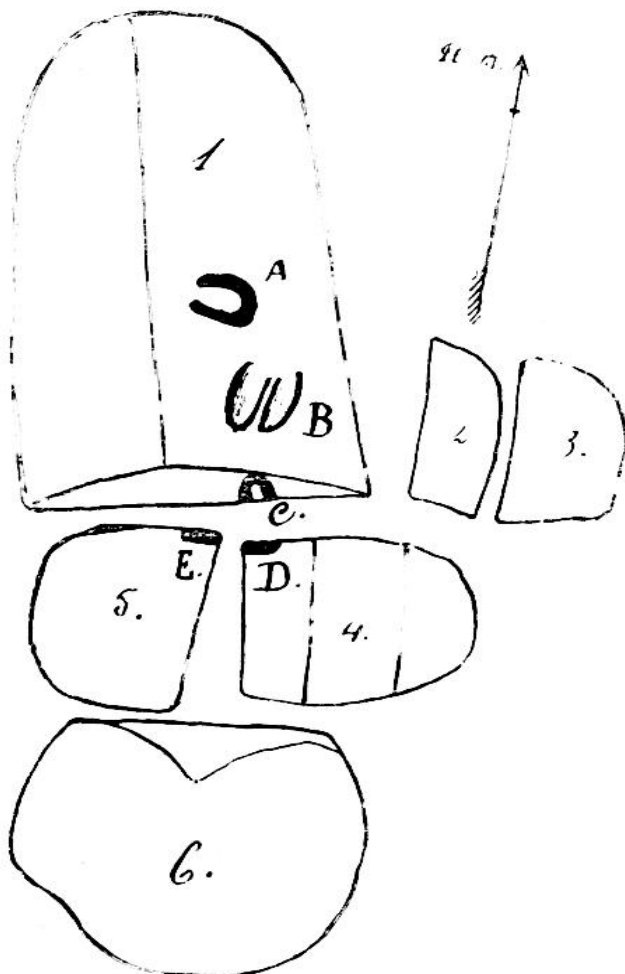


Fig. 1. — Rochers de la Pierre de Saint-Maurice, à Millay (Nièvre). — 1 à 6, N°s des Rochers. — A à E, les diverses Sculptures.

*
*
*

La face supérieure est en dos d'âne; sur le flanc *Est* de ce dos d'âne se voient deux Gravures pédiformes.

(1) Granite éruptif de Luzy, contemporain du Permien ou Carbonifère supérieur. Le sous-sol est également formé de granite de Luzy.

La première, au Nord (*Fig. 1 et 2*), représente un *Sabot de Cheval*, parfaitement exécuté, de 0^m21 de longueur sur 0^m15 de largeur et 0^m075 de profondeur maximum.

Le bord, surtout à droite, est évasé. Au lieu d'être en creux, la partie médiane correspondant à la fourchette est en relief. Quand il a opéré, l'artiste avait vraisemblablement sous les yeux un Sabot évidé, c'est à-dire débarrassé des parties molles.

Cette fourchette est à 0^m05 du bord extérieur et mesure 0^m15 de long sur 0^m025 à 0^m06 de large. Son relief varie entre 0^m045 et 0^m01

La gravure est orientée O.-E (275° O. ou 95° E.). — Comme on peut le constater, elle représente un *Sabot de Cheval*, de très grande taille.

*
*
*

A 0^m30 plus au Sud, se trouve une seconde gravure, figurant un *PIED DE BŒUF*, de 0^m21 de long sur autant de large (*Fig. 1 et 3*).

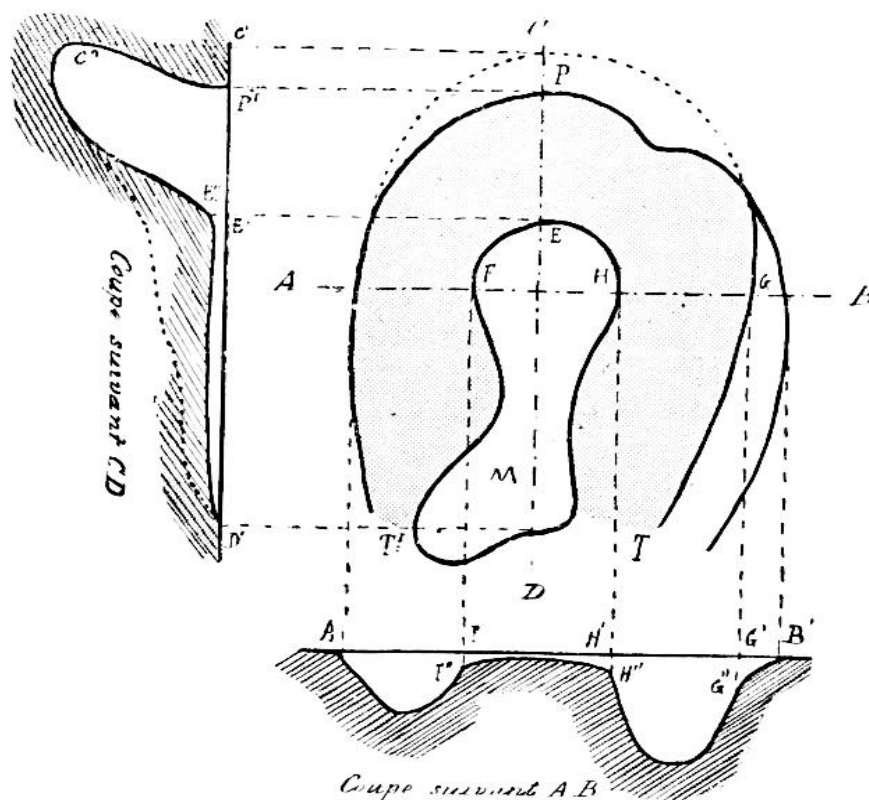


Fig. 2. — SABOT D'EQUIDÉ A, de la *Fig. 1.* — *Le Pas de l'Ane de Saint Maurice.* — Echelle : 1/4 Grandeur.

Les *onglons*, qui s'enfoncent obliquement dans la roche, ont de 0^m02 à 0^m28 de profondeur. L'espace interdigité mesure 0^m07 de hauteur et de 0^m005 à 0^m02 d'épaisseur. L'artiste, pour obtenir cette partie médiane, a utilisé une des veinules de *quartz*, plus résistantes, qui traversent la roche. C'est ce qui explique sans doute l'inégalité

constatée dans la largeur des onglons. Mesurés au sommet de l'espace interdigité, celui de droite a 0^m11, tandis que celui de gauche, plus trapu, n'a que 0^m09.

La gravure est orientée de l'ENE à l'OSO (40° Est ou 220° S.-O.). (Fig. 3).

*
**

Sur la face SSE de ce même bloc, perpendiculaire à la précédente, se voit une troisième gravure, placée à 0^m20 seulement de la seconde

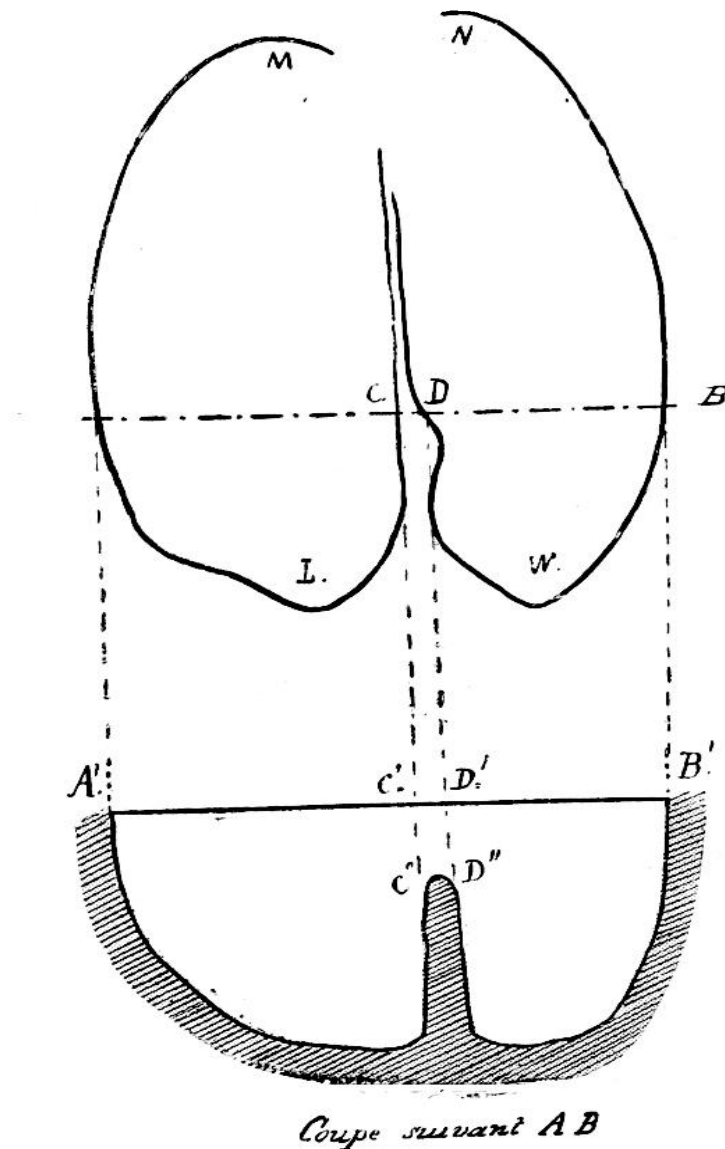


Fig. 3. — Le Pied de Boeuf B, de la Pierre de Saint-Maurice. — Echelle : 1/4 Grandeur.

et descendant jusqu'au sol. Cette gravure affecte la forme d'un *fer à cheval*, très allongé (Fig. 1 et 4). Elle a 0^m30 de long, 0^m15 de large en haut et 0^m24 en bas, 0^m15 de profondeur à droite et 0^m04 seulement à gauche. La partie médiane en relief mesure 0^m30 de long et 0^m05 de large.

L'orientation générale est S.-N., avec déviation de 10° vers l'Ouest (Fig. 4), soit 350° Ouest.

..

Le bloc N° 4 de la Fig. 1, de forme irrégulière, mesure 0^m75 de haut



Fig. 4. — Sculpture C, de la Pierre de Saint Maurice. — Fer à Cheval très allongé ou Glissade. — Echelle : 1/8 Grandeur.

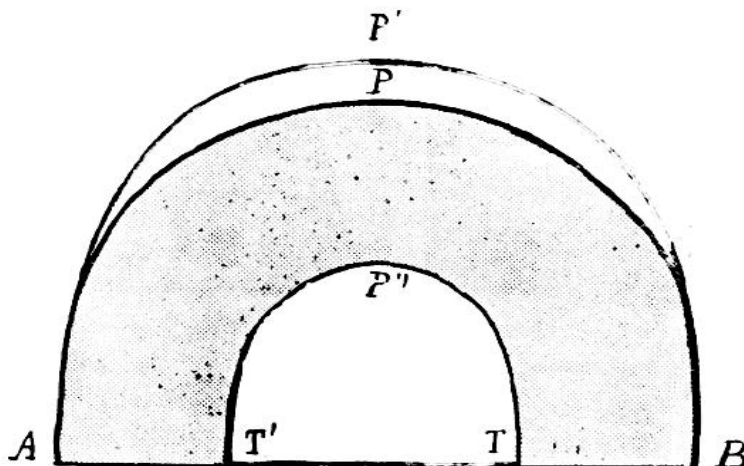


Fig. 5 — Fers à Cheval D et E, de la Pierre de Saint Maurice. — Echelle : 1/4 Grandeur.

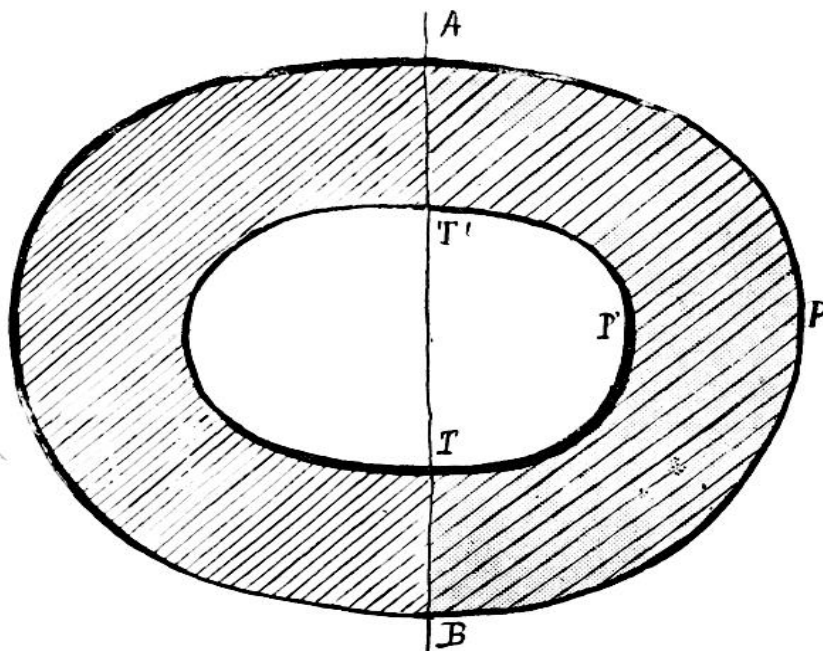


Fig. 6. — Sculpture ellipsoïde, qu'on obtiendrait par l'accellement de deux Fers à Cheval D et E. — Echelle : 1/4 Grandeur.

sur 0^m55 de large. Il présente, à 0^m10 environ de sa base et à droite, une gravure, en forme de **fer à cheval**, très évasée ayant 0^m22 d'ouver-

ture sur 0^m14 de long ; la partie médiane, en relief, a 0^m10 sur 0^m08 ; la profondeur de la gravure est de 0^m10.

Son orientation est O.-E. avec déviation de 5° vers le Nord 275° O. ; soit 95° E. (*Fig. 5*).

..

En face de ce bloc s'en trouve un autre (N° 5, de la *Fig. 1*), avec lequel il paraît n'avoir fait qu'un. En effet, à peu près à la même hauteur du sol et à gauche, se voit la gravure symétrique de la *Fig. 5*, mais seulement ébauchée : ce qui indiquerait que la *Fig. 5* n'a été creusée qu'après cassure du rocher en deux parties.

Si cette hypothèse est vraie, la gravure primitive sur le rocher complet aurait donné, non deux fers à cheval, mais un *Ellipsoïde*, entouré d'une rainure (*Fig. 6*).

**

A 4 mètres au Nord (10° Est) du groupe principal se trouve un petit rocher isolé, de 0^m90 × 0^m55 × 0^m35, formant satellite.

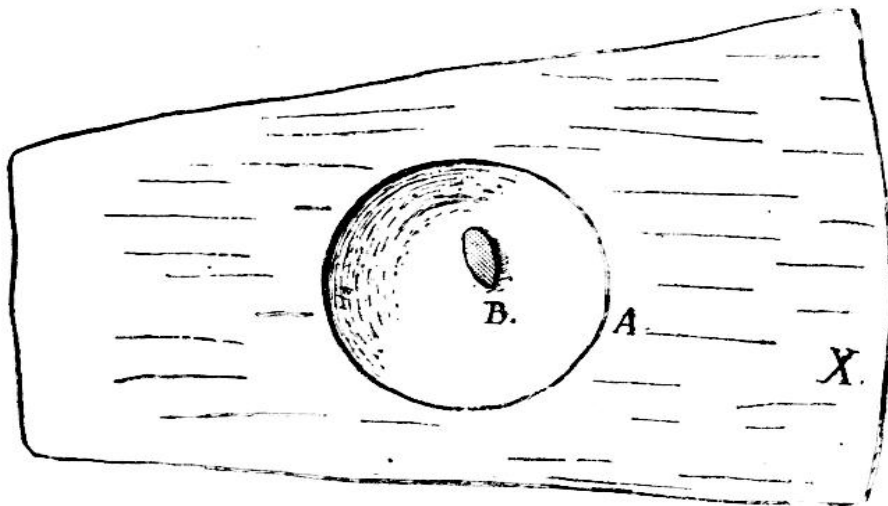


Fig. 7. — Grande CUVETTE ou Bassin, avec BOUTON central, d'un Rocher voisin X. — Echelle : 1/10. — Légende : A, Bassin ; — B, Bouton.

Sur une face NNO (322°), presque verticale, se voit une gravure, assez curieuse, ayant la forme d'une Cuvette, à peu près hémisphérique, de 0^m27 de diamètre et de 0^m15 à 0^m16 de profondeur (*Fig. 7*).

Au fond il y a une sorte de BOUTON, de 0^m055 de longueur sur 0^m03 de largeur et 0^m06 de hauteur (*Fig. 7*).

**

Cet ensemble, si curieux, n'avait jamais été décrit.

Seuls, MM. Gabriel Bulliot, Président de la *Société Eduenne* (d'Autun), dans la *Mission et le Culte de Saint Martin d'après les*

légendes et les monuments populaires dans le pays éduen (1), et Lucien Gueneau, Président de la *Société Académique du Nivernais* à Nevers, dans son petit livre humoristique sur *Monsieur Saint Martin* (2), y font allusion, pour constater que saint Maurice a été confondu avec saint Martin dans la région de Chiddes (3) et de Millay !

J'en ai dit moi-même un mot dans un travail d'ensemble sur *les Stations préhistoriques et protohistoriques de la vallée de l'Alaine* (4).

*.

Voici la LÉGENDE qui s'y rapporte. — Elle m'a été contée par M. Vadrot, ancien adjoint au maire de Fléty, qui avait habité très longtemps la ferme de Magny, sur laquelle se trouve la PIERRE DE SAINT MAURICE.

« Un jour, saint Maurice et saint Romain s'étant rencontrés sur le mont Beuvray, joutèrent à qui SAUTERAIT le plus loin avec sa MONTURE. Ils s'élançèrent l'un au Nord, l'autre au Sud de la montagne. *Saint Romain* alla choir à Château-Chinon, où l'on célèbre son culte, tandis que saint Maurice, vénéré à Millay, vint tomber sur le *rocher des Hauts de Lavault*, où sa monture *imprima* ses PIEDS. »

Cette monture devait être un animal singulier, puisqu'elle avait des pieds d'*Équidé* et un pied de *Bovidé* !

Mais j'y songe. Le nom de la FONTAINE ALANE, qui se trouve non loin de là, ne nous donne-t-il pas la clef du mystère ? Saint Maurice devait chevaucher sur un roussin d'Arcadie ; et c'est sans doute la raison pour laquelle il perdit son pari !

On sait que saint Maurice, chef de la légion thébaine, quand il fut mis à mort en 246, est considéré comme le patron des guerriers. Il est certain d'ailleurs que ce personnage, martyrisé dans le Valais, en arrivant d'Égypte, ne mit jamais les pieds dans le Morvan ! Mais il était le saint préféré de Saint-Martin, qui, dit-on, portait toujours sur lui quelques-unes de ses reliques. Il est donc possible que la *Pierre de Saint Maurice* ait été catholicisée au iv^e siècle, lors du passage de SAINT MARTIN dans la région, pour obliger les populations à rendre aux nouveaux saints les hommages qui, dans leur pensée, se rapportaient à un culte beaucoup plus ancien.

Certaines vieilles légendes relatives aux gravures pédiformes nous montrent qu'au culte des pierres se rattachait celui des *Fon-*

(1) *Mémoire de la Société Eduenne*, t. XIX, p. 111 et 112.

(2) *Imp. de la Tribune*, Nevers, 1900.

(3) Chiddes, commune du canton de Luzy (Nièvre), où se voit un autre Monument à Gravures pédiformes.

(4) *Mém. de la Soc. Acad. du Nivernais*, t. XIV, p. 58 et 59.

taines. On connaît celle de Pégase, faisant jaillir d'un coup de pied la source de l'Hippocrène. Est-ce qu'un Pégase morvandau, quelque peu facétieux, mué plus tard en saint Maurice, ne serait pas venu à Millay faire jaillir la fontaine d'en face ?

*
**

Mais revenons aux choses sérieuses. On est aujourd'hui à peu près fixé sur l'âge et la destination de ces gravures sur rochers.

Des groupes de cupules représentant des constellations qui ne ressemblent pas à celles d'aujourd'hui, ont permis aux astronomes de calculer la date à laquelle la position des astres correspondait à celle donnée par les gravures ; et ils ont trouvé que ces gravures avaient de 5.000 à 7.000 ans.

Par analogie, en prenant l'Orientation exacte des gravures pédi-formes, en tenant compte de la déclinaison et surtout du phénomène astronomique de la Précession des Equinoxes, M. le D^r Marcel Baudouin, secrétaire général de la *Société Préhistorique Française*, est arrivé à déterminer approximativement leur âge, qui remonte parfois à la fin de l'époque néolithique, c'est-à-dire à environ 4.000 ans avant J.-C.

Il est également arrivé à démontrer que toutes ces gravures pédi-formes sont sur les lignes solaires de l'époque (ligne équinoxiale ; lignes solsticiales : solstice d'été et solstice d'hiver ; etc.) (1). L'orientation des gravures de la Pierre de Saint-Maurice ne fait que confirmer sa théorie.

On doit donc les considérer soit comme les éléments d'un cadran solaire néolithique, soit plutôt comme « l'indication d'une marche religieuse vers l'astre du jour » et par conséquent comme les vestiges de l'ancien Culte solaire.

Si l'on compare entre elles les dimensions des diverses Gravures, on constate que le nombre de 0^m07 peut être considéré comme leur *Commune Mesure* :

1^o Gravure (*Fig. 2*) : longueur 0^m21 ou 7×3 ; largeur 0^m15 ou $7 \times 2 (+ 1)$; profondeur 0^m07 ou 7.

2^o Gravure (*Fig. 3*) : longueur 0^m21 ou 7×3 ; largeur 21 ou 7×3 ; profondeur 0^m28 ou 7×4 .

(1) M. BAUDOUIN et A. COUSSET. *Découverte de Gravures de Sabots d'équidés sur rocher au Pas du Roi, à Saint-Just, près Marennes (Ch. Inf.)*. VI^e Congrès préh. de France, Tours, 1910. — M. BAUDOUIN. *Les Rochers à Sabots d'Equidés et la théorie de leurs légendes*. Congrès int. d'Anthr. et Arch. réh., Genève, 1912, in-8°, fig. — M. BAUDOUIN. *Les sculptures et gravures de Pieds humains sur rochers*. A. F. A. S., Tunis 1913. — Marcel BAUDOUIN. *L'orientation des Sabots d'équidés du Pas du Roi, à Saint-Just et le culte solaire Homme Préhistorique*, Paris, 1914.

Distance entre les 2^e et 3^e gravures : 0^m20 ou $7 \times 3 (-1)$.

3^e gravure (*Fig. 4*) : longueur 0^m39 ou $7 \times 5,5$; largeur 0^m15 ou $7 \times 2 (+1)$; profondeur 0^m15 ou $7 \times 2 (+1)$.

4^e gravure (*Fig. 5*) : ouverture 0^m22 ou $7 \times 3 (+1)$; longueur 0^m13 ou 7×2 .

5^e gravure (*Fig. 7*) : diamètre 0^m27 ou $7 \times 4 (-1)$; profondeur 0^m15 $\times 7 \times 2 (+1)$.

Ce qui confirme les observations faites sur différents points par plusieurs paléontologues, notamment dans l'Isère par M. L. Jacquot, après la découverte de cette donnée en Vendée et en Charente-Inférieure par M. le D^r Marcel Baudouin.

M. Marcel BAUDOUIN. — *L'Orientation des Sculptures est extrêmement remarquable.*

Les *Sabots A* et *D* se dirigent vers l'Orient à 95° Est de la Boussole. — Le *Sabot B* va à 220° Sud-Ouest.

Si nous calculons l'angle formé par ces deux lignes, nous avons : $220^\circ - 95^\circ = 125^\circ$. — Or cet angle doit nous faire immédiatement songer à un *Angle solaire* bien connu : l'angle *méridio-solsticial-Nord-Lever*, qui est de $180^\circ - 55^\circ = 125^\circ$ à la latitude en question, en effet ! — Impossible d'avoir un chiffre plus précis...

Il en résulte que les *Sabots A* et *D* correspondent au LEVER SOLAIRE du SOLSTICE D'ÉTÉ (*Ligne solsticial Nord-Lever*), et que le *Sabot B* correspond à la *Ligne méridienne*.

Par suite, puisque dans la Nièvre, la Déclinaison magnétique étant actuellement de 15° environ, nous avons, comme Orientation astronomique actuelle du *Sabot A* : $95^\circ - 15^\circ = 80^\circ$, et comme déviation précessionnelle : $80^\circ - 55^\circ = 25^\circ$, c'est-à-dire la Déviation maximum, avec une erreur de 1° 30 ($25^\circ = 23^\circ 30' + 1^\circ 30'$) (1).

Ces Sculptures sont donc de la même époque et peuvent être datées de 4.000 ans avant Jésus-Christ. Elles sont par suite manifestement NÉOLITHIQUES et de la fin de cette période, là comme en Charente-Inférieure et en Vendée.

Si l'hypothèse d'un *Ellipsoïde* pour les figures *D E* est exacte, on a affaire à un *Ovale* gravé, tout à fait comparable à celui que j'ai décrit pour les *Vaux* de Saint-Aubin-de-Baubigné (2), où les gravures sont un peu plus anciennes d'ailleurs.

J'ajoute que la sculpture N° 4 (*Fig. 4*) est très comparable à celle

(1) La Sculpture C, orientée à 350° Ouest ne correspond pas sans doute à une ligne solaire, car elle donnerait une forte erreur (16°30) pour le Coucher Solaire au Solstice d'Été.

Elle doit avoir une autre signification ; d'ailleurs sa forme est très spéciale.

(2) Marcel BAUDOUIN. — *La Pierre à l'Étoile du Temple du Soleil des Vaux, à Saint-Aubin-de-Baubigné (D.-S.)*. — *Bull. et Mém. Soc. Anthr.*, Par., 1913. — Tiré à part, Par., 1913, in-8°.

de la Chaire de Saint-Elophé (M.-et-M.), signalée par notre collègue, M. Hébert.

Enfin j'insiste sur le *Bouton* du fond de la Cuvette de la *Fig. 7*, qui est une sculpture en relief, venant justifier la théorie que j'ai émise pour les sculptures en relief des piliers de Dolmens de la région parisienne et que je considère comme des *Disques* solaires, et non pas des *Seins* de femme, comme on s'obstine à le croire encore.

Ce bouton, dans un Bassin typique, est l'analogue (*mutatis mutandis*) de la Cupule centrale du grand Bassin des Epresses (Vendée).

Je n'insiste pas sur la *Commune-Mesure*; elle est évidente ici. Mais est un peu plus grande (0^m07, au lieu de 0^m065 ou 0^m060) qu'en Vendée.

Cette observation est donc une confirmation éclatante de toutes mes hypothèses, relatives aux Sculptures sur rochers.

Note sur le Tic chez les Chevaux américains.

PAR

Edmond HUE (Paris),

Vétérinaire-Major, en Mission aux Etats-Unis.

A plusieurs reprises, la question du tic du cheval, avec usure des dents incisives, a été soulevée dans les discussions de la *Société Préhistorique Française*; et le problème de la corrélation du *Tic* et de la *Domestication* a été posé avec assez de précision pour que son importance ait attiré l'attention de tous.

Avant tout il faut bien établir, techniquement, ce que c'est que le *Tic* et quels sont ses résultats.

On a donné le nom de *tics* à des manifestations vicieuses que présentent certains chevaux.

Parmi ces tics, il en est un qui porte le nom de *Tic avec usure des dents*, parce que les manœuvres du cheval aboutissent à user les incisives avec assez d'intensité pour que leur simple examen permette de déceler le vice.

C'est celui qui nous occupe en ce moment. Le cheval qui tique frotte ses dents sur un corps dur, placé à portée de sa bouche, en exécutant des manœuvres, tantôt de haut en bas, tantôt d'avant en arrière, tantôt de droite à gauche et inversement, tantôt en mordant les objets.

Les chevaux tiquent soit sur la longe qui les attache; soit sur la mangeoire; soit sur les barreaux du râtelier; soit sur le mur, etc., etc.

Le résultat, avons-nous dit, est d'user les incisives de diverses manières, plus ou moins liées avec la forme et la résistance du corps